

SOCIETE FRANCOPHONE DU DIABETE

Association loi 1901
Siège social : PARIS
SIRET : 404995110 00057

Rapport de gestion du Conseil d'administration
A l'Assemblée Générale ordinaire du 29 mars 2017

Mesdames et Messieurs les Membres de l'Association,

Nous vous avons réunis en assemblée générale en application des statuts en vue de vous rendre compte de l'activité de l'Association au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et de soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

Les comptes annuels 2016 sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

1. PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

La situation de l'association à la clôture de l'exercice écoulé apparaît dans le tableau ci-dessous qui résume le bilan et souligne les variations intervenues dans les comptes depuis l'exercice précédent :

Bilan Actif	31/12/16	31/12/15
Immobilisations Inc. & Corporelles	43 541	54 655
Immobilisations financières	12 393	17 043
TOTAL Actif Immobilisé	55 934	71 698
Avances et acomptes sur commandes	32 917	184 418
Usagers et comptes rattachés	393 715	36 867
Autres créances	139 999	255 718
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	4 267 344	3 801 542
TOTAL Actif Circulant	4 833 973	4 278 544
Charges constatées d'avance	180 618	4 203
TOTAL ACTIF	5 070 525	4 354 445

Bilan Passif	31/12/16	31/12/15
Réserves	418 028	418 028
Report à nouveau	3 389 640	3 026 832
Résultat de l'exercice	151 520	362 808
Ecart de réévaluation	0	0
TOTAL Fonds associatifs		3 807 669
TOTAL Fonds dédiés		0
Découverts et concours bancaires	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	112 753	76 496
Dettes fiscales et sociales	60 000	104 781
Autres dettes	749 198	365 500
TOTAL Dettes	1 111 336	546 777
TOTAL PASSIF	5 070 525	4 354 445

L'activité de l'association au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau qui suit, regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat, ainsi que leur évolution par rapport à l'exercice précédent :

COMPTE DE RESULTAT	31/12/16	31/12/15
TOTAL Recettes	2 821 784	3 070 097
Autres achats et charges externes	2 405 622	2 792 595
Impôts, taxes et versements assimilés	2 449	5 801
Salaires et traitements	135 095	124 861
Charges sociales	64 827	61 159
Dotations aux amortissements	19 130	13 283
Autres charges	23 891	21 493
TOTAL Charges	2 656 014	3 019 192
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	170 770	50 905
RESULTAT FINANCIER	22 108	28 549
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0	- 893
Impôts sur les bénéfices	41 357	171 037
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs		455 285
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		
EXCEDENT	151 520	362 808

2. SITUATION ET ACTIVITE DE L'ASSOCIATION AU COURS DE L'EXERCICE

2.1 Membres de la SFD

Le nombre de membres est en amélioration avec 988 membres inscrits. La variation du nombre de membres s'explique en partie par la modification des cotisations qui sont désormais réglées directement sur le site de la Société Francophone du Diabète et non plus à Elsevier Masson. Ce nouveau mode de cotisation nécessite la création par chaque membre d'un espace personnel sur le site internet pour un paiement en ligne ce qui n'a pas été fait par tous les membres. 161 membres sont en attente de cotisation, 64 en sont exemptés. Par ailleurs, un nombre important de radiations a été fait pour non règlement 2 années consécutives de cotisation.

La branche « Paramédical » compte toujours 498 membres.

2.2 Revenus de l'association

Les revenus d'exploitation de l'association ressortent à 2 821 784 € au 31 décembre 2016 contre 3 064 597 € en 2015. Les revenus 2016 sont principalement constitués par :

Congrès de Lyon	2 381 759 €
Symposiums	166 668 €
Subventions	18 5000 €
Journées Thématiques	25 442 €
Cotisations	56 835 €
Abonnement Revues	31 750 €
JETD	37 466 €
Recettes diverses	103 364 €
<hr/> Recettes d'exploitation	<hr/> 2 821 784 €

2.3 Congrès de Lyon 2016

Le congrès 2016 s'est déroulé à Lyon au mois de mars. La SFD a mandaté la société Colloquium pour organiser et gérer la manifestation en son nom. Le résultat est en augmentation par rapport à celui des exercices précédents.

En effet, le résultat du congrès de Lyon s'élève à 1 345 404 € contre 1 271 494 € pour le congrès 2015 de Bordeaux, celui de Paris (1 082 069 €) et de Montpellier (1 162 010 €).

La reddition des comptes du congrès transmise par la société Colloquium se traduit dans le compte de résultat de la SFD au 31 décembre 2016 comme suit :

Postes	Charges/Dépenses	Produits/Recettes
Locations des espaces	214 711 €	
Prestations techniques	155 389 €	
Installation générale/maintenance	137 634 €	
Editions/brochures	20 653 €	
Site internet	16 985 €	
Promotion du congrès	5 344 €	
Invités/orateurs/bourses	93 695 €	
Frais de personnel	84 152 €	
Restauration/Festivités/Événements	43 870 €	
Prestations congressistes	20 325 €	
Honoraires divers	232 376 €	
Frais bancaires	4 481 €	
Droits d'inscription		686 564 €
Ventes de surface		1 191 375 €
Sponsoring		497 080 €
Total	1 029 616 €	2 375 019 €
Résultat du congrès	1 345 404 €	

2.4 Trésorerie

Au 31 décembre 2016, l'association dispose d'une trésorerie de 4 267 344 € supérieure à celle observée au 31 décembre 2015 qui était de 3 801 542 € en dépit d'importants versements destinés à la Fondation. Cette somme se répartit en un compte courant, un Livret A et un Compte sur Livret rémunéré.

2.5 Résultat financier au 31.12.2016

Le résultat financier provient de la comptabilisation des intérêts des comptes rémunérés. L'ensemble de ce résultat financier s'élève à 22 108 €, contre 28 549 € en 2015. Ce fait est en rapport avec la diminution des intérêts consentis au Livret A et au compte sur Livret.

3. AFFECTATION DU RESULTAT

L'exercice écoulé s'est traduit par un excédent de résultat de 151 520 € que nous proposons d'affecter en Report à nouveau.

A l'issue de cette affectation de résultat, le report à nouveau qui était de 3 389 640 € sera donc de 3 541 160 €.

4. CONTROLE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de notre Commissaire aux comptes.

Par ailleurs, nous vous indiquons que la liste et l'objet des conventions courantes conclues à des conditions normales qui, en raison de leur objet ou de leurs implications financières sont significatives pour les parties, ont été communiqués aux membres et au Commissaire aux comptes.

5. SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Depuis le dernier Conseil d'Administration de décembre 2016, les mandats du Président, du

Secrétaire Général et du Trésorier sont actuellement en cours. Ils arriveront à échéance en décembre 2017. Conformément aux statuts et au règlement intérieur de la SFD, ils seront alors remplacés respectivement par le vice-président, le secrétaire général adjoint et le trésorier adjoint. Les membres du Bureau de la SFD sont les suivants depuis le dernier CA de décembre 2015 :

Professeur Pierre Fontaine : Président
Professeur Hélène Hanaire: Vice-Président
Docteur Jean Pierre Riveline: Secrétaire Général
Professeur Emmanuel Cosson: Secrétaire Général adjoint
Professeur Lyse Bordier : Trésorier
Docteur Agnès Sola : Trésorier adjoint

6. SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Aucun mandat n'est parvenu à son terme.

7. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

En 2017, l'association a eu pour principal objectif de poursuivre et de développer ses activités de soutien à la recherche. Les bons résultats financiers enregistrés lors de l'exercice ont permis de maintenir le niveau des fonds distribués pour la recherche sous forme de bourses ou de subventions.

Dans le but d'améliorer ce soutien à la recherche, la Société Francophone du Diabète a eu pour ambition de créer une Fondation reconnue d'utilité publique dénommée « **Fondation Francophone pour la Recherche sur le Diabète (FFRD)** ». Ce projet a été mené à bien et la création de cette Fondation a fait l'objet d'une publication au Journal Officiel du 17 Janvier 2013 respectant ainsi le timing initialement prévu.

La création de cette Fondation permet un affichage fort de la SFD pour la promotion de la recherche avec une transparence complète et une séparation des activités dites lucratives de la SFD (comme l'organisation des congrès) et ses actions de soutien à la recherche.

En tant qu'organisme Fondateur, la SFD s'est engagée à verser à la Fondation un fond de dotation (qui ne peut être utilisé) de 1 500 000 €.

Ce fond est réparti en un versement de 300 000 € qui a été effectué en mars 2013 et un versement annuel de 150 000 € pendant 8 ans. En 2015, la disparition nécessaire des fonds dédiés permet de compléter ce fond de dotation de 300 000 euros supplémentaires.

Une allocation initiale de 50 000 € versée par la SFD a fourni à la Fondation les moyens de débiter son fonctionnement. Toutes ces mesures ont été adoptées et votées par les 2 CA et l'AG de la SFD qui se sont déroulés au cours des années 2012, 2013, 2014 et 2015.

En 2016, le Bureau et le CA de la SFD ont décidé d'anticiper les versements à la Fondation au titre du Fond de dotation. Ainsi, un versement de 300 000 € supplémentaire a été versé en décembre 2016 portant le Fond de dotation à 1 350 000€.

La somme totale prévue de 1 500 000 € sera atteinte après le versement de 150 000 € au mois de mars 2017.

Le premier Conseil d'Administration de la FFRD a eu lieu à Montpellier au mois de mars 2013 et a permis de débiter ses actions par la création d'un Conseil Scientifique puis un appel à projet. Cette année, chacun des 37 projets déposés a été examiné par 3 experts indépendants puis 2 réunions du Conseil Scientifique.

Une première réunion du Conseil Scientifique a permis de sélectionner 8 projets. Après une journée d'audition 3 projets de 300 000 euros ont été retenus : un projet de recherche clinique, un de recherche fondamentale et un de recherche translationnelle.

Les récipiendaires se sont engagés par contrat à fournir un état annuel d'avancement de leurs travaux qui sera examiné par le CS et qui conditionnera les versements ultérieurs.

Afin de valoriser ses actions, la FFRD organise une conférence de presse chaque année.

Pour 2017 la même procédure sera observée

Date d'ouverture de l'appel à projets : 20 février 2017

Date limite de dépôt sur le site : 15 mai 2017

Présélection des candidats le 2 Octobre 2017

Audition et sélection des lauréats le 6 Novembre 2017

Deux projets seront sélectionnés : Un Projet de recherche clinique et un Projet de recherche fondamentale pour une somme de 300 000 € sur 1 à 3ans.

8. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Rien de particulier n'est à signaler sur ce plan.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre trésorier pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Fait à Paris, le 24 mars 2017



Professeur Lyse Bordier
Trésorier de la SFD

**La SFD remercie les firmes suivantes sans lesquelles elle ne
pourrait fonctionner:**

Abbott Diabetes Care
AMGEN
AMS
ANTADIR
Ascensi Diabetes Care France
Asten Santé
AstraZeneca
Bastide Le Confort Médical
BD Medical Diabetes Care France
Cellnovo
Dinnosanté
Elivie
Homeperf
Impeto Médical
Isis Diabète
Johnson & Johnson Diabetes Care Company
Lilly France
Linde Homecare France
LVL Médical
Medtronic France
Mellitus Care
Menarini France
Merck Santé
M.S.D. France
Nestlé HomeCare
Novartis Pharma
Novo Nordisk
Orkyn'
Owen Mumford
Pierre Fabre Médicament
Roche Diabetes Care France
Sanofi Aventis France
Les Laboratoires Servier
Vitalaire
Ypsomed